



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/CN.4/L.531/Add.1/Rev.1  
23 juillet 1996

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL  
Quarante-huitième session  
Genève, 6 mai - 26 juillet 1996

PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL  
SUR LES TRAVAUX DE SA QUARANTE-HUITIEME SESSION

Rapporteur : M. Igor Lukashuk

### CHAPITRE VII

#### AUTRES DECISIONS ET CONCLUSIONS

A. Programme, procédures, méthodes de travail  
et documentation de la Commission

3. Durée de la prochaine session

Eu égard aux difficultés financières que l'Organisation connaît actuellement, la Commission a décidé de réduire, à titre exceptionnel, la durée de sa prochaine session, en la ramenant de 12 à 10 semaines.

La Commission tient à souligner cependant qu'elle a pleinement utilisé le temps et les services mis à sa disposition pendant sa présente session.

B. Coopération avec d'autres organismes

1. La Commission était représentée à la session de 1995 du Comité juridique interaméricain par M. John de Saram, à la session de 1996 du Comité consultatif africano-asiatique, tenue à Manille, par M. Kamil Idris et à un certain nombre de réunions de ce comité tenues à New Delhi par M. P.S. Rao, son précédent président.

2. A la 2433ème séance de la Commission, le 28 mai 1996, M. Tang Chengyuan, secrétaire général du Comité juridique consultatif africano-asiatique, a fait un exposé sur les questions auxquelles la Commission et le Comité portent un même intérêt.

3. A la même séance, M. V. Schade, représentant du Comité européen de coopération juridique, a pris la parole devant la Commission et l'a informée des programmes de travail du Comité.

4. A la 2446ème séance de la Commission, le 21 juin 1996, M. Miguel Angel Espeche Gil a pris la parole devant la Commission au nom du Comité juridique interaméricain.

C. Date et lieu de la quarante-neuvième session

La Commission a décidé de tenir sa prochaine session à l'Office des Nations Unies à Genève, du 20 mai au 25 juillet 1997.

D. Représentation à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale

La Commission a décidé de se faire représenter à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale par son Président, M. Ahmed Mahiou.

D bis. Contribution à la Décennie du droit international

La Commission a réaffirmé sa décision de publier un recueil d'études signées par des membres à titre de contribution à la Décennie du droit international. Cette publication serait bilingue, les articles étant soit en anglais, soit en français. Le secrétariat s'efforcerait d'obtenir la traduction en anglais ou en français des textes qui auront été rédigés dans d'autres langues officielles. Il est invité à prendre les dispositions voulues, dans la limite des ressources existantes, pour assurer la publication des études. Les membres sont priés de faire parvenir leurs textes, le plus tôt possible, et en tout état de cause le 31 août 1996 au plus tard, au Président du Groupe de travail sur le sujet, M. Alain Pellet, par l'intermédiaire du secrétariat.

-----